



Conseil de Quartier Saint Blaise Compte rendu réunion du Lundi 08 Avril 2024



Étaient présents-es :

Membres du CDQ :

Véronique BERNARD, Marie Amelie BOULIN, Michel BRIANTAIS, Marc COLLET, François HEN, Josette LEGRAND, Annie OUVRARD.

Jean-Pierre BAUNIER, Aicha COLY, Amel HAMDANI, Irène et Bernard LABORDE, Véronique ROWAN.

Coordinateur des Conseils de Quartier : Hugo BERTHON

Absents excusés : Martine BIRLING, Dominique BROSZKIEWICZ, Clara HUYNH, Viviane LAURENT, Gérald THOMAS.

Présentations Projets : Alain FRANÇOIS (*Nocturbaines*) - Jordane LY, Karim JALAIEL, Noura SOUBANI (*Collège Jean Perrin*)

La séance commence à 19 h 00 - Salle Lucien Leuwen – 75020 PARIS du 20^{ème}

Les différents points à l'ordre du jour sont examinés comme suit :

1 - PRESENTATION PROJET : ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE JEAN PERRIN (*Voir dossier joint*)

L'objectif est d'emmener 48 élèves de 4^{ème} dont 2 représentants étaient présents ce soir avec leur enseignante en classe de mer.

Certains élèves ont besoin d'une aide financière. Le voyage coûte 25.000 € et certains élèves ont été aidés par le fond social et également par le collège pour leur permettre de partir.

Vu le contexte du Quartier, pas plus de 250 € par élève.

Une aide du collège a été mise en place à environ 13.000 € et 2.500 € ont été débloqués par le fond social. Malgré cela, pour quelques élèves ça reste toujours insuffisant et l'école essaie de faire baisser cette part de 250 euros le plus possible. De leur côté, les élèves vont essayer de mettre en place des ventes de gâteaux aux abords de l'établissement et le collège continue les démarches pour demander de l'aide.

Le séjour avec activités nautiques se déroule du 03 au 07 Juin 2024 en Bretagne à Treffiagat (Finistère). Le déplacement se fait en bus. Ils sont logés dans une structure d'accueil agréée « Jeunesse et Sports » en pension complète. Les élèves sont des enfants de 4^{ème}. Au total il y a 4 classes.

2 - PRESENTATION PROJET : LES NOCTURBAINES 2024 (Voir dossier joint).

Le festival des Nocturbaines se déroule sur 3 jours dans 3 quartiers différents. C'est un festival de rue qui se déroulera le 9 Juin à Saint Blaise, il est gratuit pour les spectateurs avec une programmation de 5 compagnies. D'habitude, il est concentré sur le Square de la Salamandre mais cette année ce sera un spectacle qui sera fait avec les personnes de l'Ehpad Alquier Debrousse à l'extérieur et il y aura des ateliers. Un spectacle devant le centre social Soleil Saint Blaise 2 spectacles Square des Cardeurs et une grosse déambulation Rue Galleron, Rue Riblette, etc... Ils sont en partenariat avec le centre social Saint Blaise, le club des Réglisses, le Théâtre aux Mains Nues et la MPAA.

L'organisateur voudrait former une compagnie « Cœur de Femmes » avec les habitantes du quartier à partir de 16 ans.

Il est à la recherche d'une association pour une équipe de cuisine pour les repas (*contre paiement*), d'un local pour faire une loge, d'une équipe de femmes pour un spectacle de clameuses « Cœur des Femmes ».

Ils sont financés par la Mairie de Paris, par la région, par la Mairie du 20^{ème} et cette année par le supermarché Casino. Une demande de financement a été faite auprès de la Politique de la Ville. Il demande également un soutien de 1.000 € au Conseil de Quartier.

Un article sera fait dans l'Ami du 20^{ème} et à la fin du festival une revue sera envoyée au Conseil de Quartier.

3 - RETOUR SUR LA REUNION GROUPE DE SECURITE TERRITOIRE SAINT BLAISE – FICHE NUMEROS UTILES

La réunion s'est bien passée à la Mairie. Il y avait le commissaire de la police nationale, la directrice de la police municipale, le GPIS et des élus de la Mairie.

On a parlé des incivilités sur le territoire Saint Blaise surtout le bruit l'été jusqu'à 5 h du matin (square de la Salamandre, square des Cardeurs, rue de Srebrenica, Place Bilal Berreni, Alquier Debrousse, rue Mouraud). Ce n'est pas forcément des délinquants qui font du bruit.

Le GPIS intervient chez les bailleurs mais pas sur l'espace public.

Un certain nombre de méthodes nous ont été proposées pour effectivement faire en sorte que ces comportements sociétaux qui empêchent les gens de dormir puissent être réglés.

Un travail de médiation est fait par la police municipale.

Il ne faut pas téléphoner à la police nationale (17) pour les bruits sonores. Le commissaire nous a expliqué tout un système d'intervention suite aux appels. La 1^{ère} fois les policiers demandent aux gens de se taire et la 2^{ème} fois ils prennent les noms et mettent une petite contravention et à chaque fois qu'ils interviennent le montant de la verbalisation augmente et si ça continue cela peut aller jusqu'au tribunal.

Pour les enfants mineurs, les parents sont avertis par courrier et une orientation sur des associations ou des travaux collectifs est mise en place par la mairie. On est surtout intervenu sur le bruit et le stationnement illégal pas sur la délinquance profonde. La priorité est d'appeler « Ecoute20 ».

Concernant le square des Cardeurs : problème de stationnement dans le square (quelquefois une quinzaine de voitures et des scooters). Si intervention des pompiers impossible pour eux de rentrer. Demande d'une grille idem au square de la Salamandre.

Comme la plupart des habitants ne sont pas au courant des numéros à contacter, il est proposé que, l'Ami du 20^{ème} pourrait les communiquer et les bailleurs pourraient les afficher dans les halls d'immeuble (*ci-joint le document des numéros utiles rédigé par Clara*).

Globalement, la sécurité dans le quartier s'est améliorée.

4 - ECHANGES SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER ET REPONSE A DONNER A L'AMI

Un questionnaire support a été envoyé à tous les Conseils de Quartier par l' AMI les interrogeant sur la mise en place de leur collectif et leur fonctionnement général.

Un texte a été proposé au sein du Conseil de Quartier Saint Blaise. Mais ce texte ne fait pas l'unanimité et en particulier un seul petit paragraphe qui met en cause les membres tirés au sort ou non. (?)

François rappelle le cadre : « On voulait faire un dossier sur les Conseils de Quartier et l'idée était de faire un questionnaire pour demander à chacun comment il fonctionne, comment les structures se sont mises en place et comment ils travaillent. Mais on ne va pas publier les réponses in-extenso. On va les traiter pour faire une analyse.

D'autres dimensions peuvent être explorées, comme la dotation que la Mairie met à disposition des Conseils de Quartier : pour faire quoi ? Comment utiliser, selon quels critères les deux fois 15.000 € attribués au Conseil de Quartier par la Mairie.

Ou la dimension de l'engagement : Pourquoi je fais partie du Conseil de Quartier, pourquoi je viens discuter ici de l'ensemble du Quartier, de mon engagement dans le Conseil

Marc propose que l'on retire les phrases litigieuses du texte.

La majorité le suit.

5 - DELIBERATION SUR LES MONTANTS DE LA SUBVENTION POUR NOCTURBAINES - KIF-KIF ENSEMBLE ET COLLEGE JEAN PERRIN

- Approbation vote pour les 1.000 € pour les Nocturbaines
- Kif Kif Ensemble : résultat mitigé – pas urgent – on en discute la prochaine fois
- Collège Jean Perrin : Pose la question de l'utilisation des dotations de la mairie. En effet, ces sommes doivent être utilisées à des animations qui servent à tout le quartier et pas seulement à des structures particulières au profit de quelques-uns. Le Conseil de Quartier décide tout de même, après délibération, de toutefois soutenir, à titre exceptionnel, pour ne pas risquer de créer un précédent, pour un montant de 1.500 €, pour permettre à ces élèves d'un quartier populaire de partir.

En contrepartie, il peut être présent au collège lors du retour de leur séjour pour visionner le film et les photos et leur expliquer le fonctionnement d'un Conseil de Quartier. Ceci étant, pour cette affaire, si les règles financières de la mairie le permettent, l'avis du Conseil de Quartier est plutôt favorable à une aide qui pourrait exceptionnellement atteindre un maximum de 1.500 €.

Le Conseil décide également sur les aides de se fixer un montant intermédiaire maximal qui servira aux autres associations (1.000 / 1.500 €).

6 - DIVERS

Propreté :

La Mairie (*Martin Bussy, adjoint à la propreté*) avait demandé au Conseil de Quartier de réfléchir sur les corbeilles de rues, mais contrairement à ce qu'il avait dit, il n'a depuis fourni aucune information sur les divers emplacements.

Il est rappelé que le Conseil de Quartier a créé un groupe de propreté cette année qui a déjà formulé des propositions écrites et a été auditionné par la Mairie et ses services techniques sur ce sujet. Par exemple, il avait été proposé de remplacer les poubelles en film plastique, notamment sur la Place Bilal Berreni, par des poubelles anti-intrusion (*corvidés, rats, etc...*). Lors du débat sur le sujet, les opinions étant foisonnantes, un des participants a même proposé de retirer les poubelles de certains endroits.

Un échange général a lieu sur la pertinence de ces corbeilles de rue.

Pour certains, il faudrait carrément explorer la piste de leur suppression, comme cela se passe dans d'autres communes.

En effet, des poubelles attirent les dépôts sauvages et en plus ça oblige des gens de la Mairie à passer et à enlever les dépôts sauvages au pied des poubelles.

A minima, il faudrait mettre des poubelles fermées où les oiseaux ne peuvent pas rentrer.

La séance est levée à 21 h 35.

Prochaine réunion

Lundi 06 Mai 2024 à 19h00

1 rue Lucien Leuwen – 75020 PARIS